

Réponse au tribunal municipal de M. Vereecke

Monsieur,

Vous avez raison. Une mise au point s'impose. Puisque tout ce que vous jugez être un écart mérite une sanction publique à vos yeux, voici la mienne :

*Vous n'êtes pas en mesure de donner des leçons en matière de paix sociale
et vous vous octroyez des droits que vous n'avez pas.*

Pour obtenir le calme et la sérénité dans la commune il vous suffisait de démissionner dès 2018 de votre poste d'adjoint plutôt que de laisser s'envenimer la situation. Vous vous êtes présenté comme victime d'une fin de campagne "exécrable" lors de votre allocution au conseil municipal d'installation alors que vous avez diffusé sur votre page Facebook un texte diffamant à la limite des règles électorales à deux jours du dernier tour des élections. Vous avez interpellé sur un ton particulièrement agressif les membres du bureau de vote aux matins des deux tours des élections alors qu'il suffisait tout simplement de leur soumettre votre demande. A titre personnel, nous nous sommes croisés à plusieurs reprises dans la commune bien avant que j'ai ne serait-ce l'idée de me présenter sur une liste électorale. A chaque fois, sans même me dire bonjour, vous vous êtes adressé à moi sur le ton impératif du mépris et de l'agressivité ; ce que je juge inadmissible de la part d'un élu. Je crois savoir d'ailleurs ne pas être le seul dans la commune à avoir subi les outrages *haineux* de tels comportements.

J'aurai toujours le respect dû à votre fonction mais mon estime d'homme à homme vous l'avez déjà perdue depuis longtemps. Notre liste a fait le choix d'une campagne digne sans polémique fondée sur des problèmes de fond. Nous n'avons aucune leçon à recevoir en matière de paix sociale de la part de quelqu'un qui n'en a pas fait autant.

Il est normal que nos critiques s'expriment librement. Ce n'est pas à vous de décider de la libre parole ou non de l'opposition. Vous ne pouvez arguer de notre présence dans les commissions pour nous museler. Cette présence, ce n'est pas vous qui l'avez décidé, ce sont la loi et les circonstances de votre petit score aux élections qui vous l'ont imposé. Nous ne vous devons rien.

Pour salir les autres il faut avoir les mains propres.

A bon entendeur

Fabrice Doré